

CIRCULAIRE DE RENTREE 2016/2017

Cher(s) parent(s), cher(s) lycéen(s),

En cette rentrée, je souhaite, à chacun d'entre vous, une très bonne année scolaire.

Vous trouverez, dans cette circulaire, nombre d'informations qui devraient permettre à chacun de prendre ses marques en ce début d'année. Toutes les circulaires seront adressées par mail et disponibles également sur le site du lycée (www.ndd-dk.com).

Le contexte national actuel nous impose une plus grande vigilance quant à l'accueil des élèves. **Tout élève qui se présentera en retard entre 8h et 8h45 passera par la porte d'entrée collège.** Il est également demandé aux élèves d'éviter les regroupements extérieurs tant à l'entrée qu'à la sortie du lycée. Le stationnement temporaire des voitures sur la piste cyclable de la rue du Sud, à la sortie du lycée, est **également interdit. Je suis convaincu que, pour le bien de votre enfant, vous approuverez ces décisions.**

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à l'enseignement catholique et à l'Institution Notre Dame des Dunes en particulier.

Bonne lecture et bonne rentrée.

Bruno DIMPRE, Chef d'établissement
Michaël LENOIRE, Directeur Adjoint du Lycée

RESULTATS DU BACCALAUREAT SESSION 2016

Mention T.B.	22 %
Mention B.	17 %
Mention A.B.	31 %
Mention passable	29 %
Total des admis	99,5 %

BACCALAUREAT SECTION EUROPEENE : 100 % de reçus

REPARTITION DES RESPONSABILITES

1. Pédagogie

Directeur Adjoint du lycée	Monsieur Michaël LENOIRE
Responsables pédagogiques	Seconde Agnès MARY Première Antonio GOMEZ et Michaël LENOIRE Terminale Eric MOURET
Référent du Site Internet Lycée	Alexandre CZAPSKI
Référents culturels	Alexandra MORALES et Nadine ALBERT

PASTORALE

Adjointe en Pastorale	Joëlle LEGROS
Prêtre accompagnateur	Matthieu AINE

PROFESSEURS PRINCIPAUX DES CLASSES

Sde1 Mme DECLERCK	1 ^{ère} 1 L Mme MORALES	Tale 1L M. NAVARRO
Sde 2 M. CZAPSKI	1 ^{ère} 2ES Mme GODART	Tale 2ES Mme CARTON
Sde 3 Mme JESTIN	1 ^{ère} 3ES Mme CHARTRELLE	Tale 3ES M. DOYEN
Sde 4 Mme EVRARD	1 ^{ère} 4S Mme DETHOOR	Tale 4ES Mme REVEZ
Sde 5 M. BOULOGNE	1 ^{ère} 5S Mme GILLIERS	Tale 5S Mme FREDRYCK
Sde 6 Mme HOVE	1 ^{ère} 6S Mme DELVAR	Tale 6S M. MOURET
Sde 7 M. TOMALA	1 ^{ère} 7S M. DE ROO	Tale 7S Mme TROCHET
Sde 8 Mme MARY		

2. Vie Scolaire

Conseiller Principal d'Education	Antonio GOMEZ
Coordinateur Vie scolaire Seconde	Romain CHOMBART

Surveillant(e)s

Valérie BACQUET	Nicolas DAUBERCOURT
Sabine BECQUAERT	Laurent DESOUTTER
Aline BERNARD	Jeannine DUBUIS
Faustine BRASSART	Marion VANHELST
Marie CASTELIN	Hélène WUYLENS

Documentaliste (CDI)	Nadine ALBERT et Pauline BULOT
----------------------	--------------------------------

3. Administration et Gestion

SECRETARIAT ACCUEIL : Fabienne GALLOO et Marion VANHELST du lundi au vendredi 7h30 à 12h15 – 13h15 à 18h Samedi matin 7h30 à 12h15		
SECRETARIAT ELEVES Fanny VERSCHEURE Du lundi au vendredi 8h15 à 12h - 13h30 à 17h Fermé aux parents le mercredi après-midi et le samedi matin Fermé aux élèves le mardi et le jeudi après-midi	SECRETARIAT BOURSES Fabienne GALLOO Du lundi au vendredi 13h30 à 17h Sauf le mercredi après-midi	COMPTABILITE Catherine BOUQUET Permanence élèves : aux récréations sauf le mardi et le jeudi après-midi Permanences parents : 8h à 12h et 13h30 à 17h00

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER : Florence DELDICQUE

RENDEZ-VOUS

Les parents ont la possibilité de rencontrer les professeurs de leur enfant, mais il est demandé de prendre rendez-vous par écrit par le biais du livret d'accueil ou de contacter l'accueil de l'Institution.

Les rendez-vous avec M. DIMPRES ou M. LENOIRE sont pris par téléphone au secrétariat élèves.

ABSENCES DES ELEVES

La présence des élèves aux cours doit être assidue et régulière. C'est la raison pour laquelle nous vérifions chaque matin et après-midi leur présence dans l'établissement (8 contrôles journaliers).

Je vous remercie donc de bien vouloir nous **TELEPHONER dès 8h00 ou à 13h30 lorsque votre enfant n'est pas en classe (☎ 03 28 66 40 10 – choix 1)**. Nous espérons pouvoir compter sur votre collaboration pour la bonne marche de l'établissement.

LIVRET D'ACCUEIL (carnet de liaison)

Votre enfant a reçu un livret d'accueil à lire attentivement. Vous veillerez à signer les documents d'information de début d'année. C'est l'outil indispensable pour la bonne communication entre le lycée, l'élève et les parents. L'élève doit impérativement être en possession de ce livret tous les jours de l'année scolaire.

PRONOTE

L'accès à PRONOTE (consultation des notes en ligne) est opérationnel. L'identifiant et le mot de passe vous seront envoyés par mail. Vous y trouverez aussi le cahier de texte numérique de la classe ainsi que l'agenda des manifestations.

DATES A RETENIR

Niveau Seconde :

Les réunions de présentation de la classe de seconde ont eu lieu dans l'amphithéâtre :

le jeudi 8 Septembre à 18h00 :	Secondes 1 et 2
à 19h00 :	Secondes 3 et 4
le vendredi 9 Septembre à 18h00 :	Secondes 5 et 6
à 19h00 :	Secondes 7 et 8

Afin d'améliorer l'adaptation des élèves au lycée, nous mettons en place une période de transition de la rentrée jusqu'aux vacances de la Toussaint. Ainsi, un premier conseil de période permettra de poser un constat approfondi dès le mois d'octobre et de proposer les remédiations adaptées. Une réunion parents / professeurs principaux est donc prévue sur invitation **le mardi 18 octobre à 18h00.**

Niveau Première : rappel

Votre enfant vient de rentrer en classe de Première. Pour mieux vous faire découvrir les particularités et les enjeux de cette année en lycée, nous vous proposons de vous retrouver dans l'amphithéâtre :

le lundi 12 septembre à 18h00 :	Premières L et ES.
le mardi 13 septembre à 18h00 :	Premières S4 et S5.
le mardi 13 septembre à 19h00 :	Premières S6 et S7.

Niveau Terminale :

19 septembre à 18h : présentation de la classe de Terminale L et ES.

19h : présentation de la classe de Terminale S.

05 octobre : formation théorique pour les entretiens de motivation (1^o groupe).

12 octobre : formation théorique pour les entretiens de motivation (2^o groupe).

05 novembre : pratique/entretien de motivation (1^o groupe).

19 novembre : pratique/entretien de motivation (2^o groupe).

Tous niveaux :

02/09 : Intégration des Secondes et rentrée pastorale

16/09 : Elections des délégués (niveaux Première et Terminale)

22/09 : Elections des délégués (niveau seconde)
29/09 : Formation des délégués (niveau seconde)
28/09 (matin) : Formation des délégués (niveau première)
27/09 (matin) : Formation des délégués (niveau terminale)
10 au 15 octobre : Elections BDE
23 au 27 octobre : Retraite à TAIZE (niveau 1^{ère} et Terminale)
03/12 : messe de l'Institution à 18h00 en l'église Sacré Cœur (Malo les Bains)

ETUDES

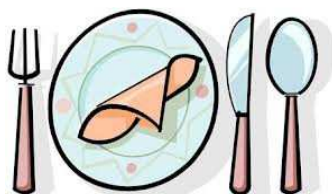
Les élèves ont la possibilité d'accéder à l'étude jusque 18h00 les mardis et jeudis, et 18h15 les lundis et vendredis.

BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique)

Les diplômes pour l'année 2016 ne sont pas encore arrivés.
Pour la nouvelle année, les cours débuteront début octobre. Une circulaire sera distribuée à cet effet, mais le groupe peut encore s'étoffer ! Si vous êtes intéressé (élève de seconde ou de première), veuillez-vous rapprocher du secrétariat des élèves.

CLUBS

Les différents clubs se déroulent le midi. Une circulaire précisant les modalités de fonctionnement vous sera remise au cours de la première période.



UNE RESTAURATION PLUS ACCESSIBLE

Pour les lycéens, nous proposons deux types de restauration : le self traditionnel et la cafétéria. Que ce soit pour le self ou la cafétéria, votre enfant dispose d'une liberté de choix entre différents plats à différents prix. Chaque plat est décompté au prix réel, ainsi chaque élève pourra manger **un plat complet à partir de 3.49 € au self**. Un ticket mentionnant le détail et le solde de la réserve sera remis à chaque passage.

SELF TRADITIONNEL :

L'élève aura le choix entre :

- **Un plat principal obligatoire à 3.49 €**
 - Il comporte des protéines, des féculents et des légumes (l'accompagnement est « à volonté »)
 - Le plat principal chaud pourra être remplacé par une grande assiette de crudités.
- **2 types d'entrées :**
 - 1^o prix : 0.77 € : choix de crudités (1 coupelle)

- 2° prix : 0.98 € : entrée élaborée (friand, quiche, charcuterie, etc...)
- **2 types de desserts :**
 - 1° prix : de 0.50 à 0.77 € : fruit, dessert lacté, fruits au sirop, biscuits, etc....
 - 2° prix : 0.98 € : dessert élaboré (pâtisserie, fromages, glace, etc....)

Pour chacun de ces plats, plusieurs choix variés seront proposés.

- **une boisson à base de fruits sans sucre ajouté** sera également proposée au prix de 0.46 €

Pour les passages au self non prévus (hors demi-pension), un forfait de 0.80 € sera facturé en plus des plats à titre de passage occasionnel.

CAFETERIA :

Différents plats de « restauration rapide » sont proposés : Sandwiches, Paninis, hot dogs, pizzas, pâtes, salade composée, frites etc...

En dessert : yaourt, fruits, pâtisseries. En boissons : sodas ou eau.

Les tarifs sont affichés en salle.

MENU FAST : Il permet un passage rapide (sans attente). Il suffit de le réserver sur la borne située à la vie scolaire lycée. Le prix se compose, soit du sandwich du jour ou « une pâte » ou « un panini » au prix de 3€19.

FONCTIONNEMENT :

- Deux régimes : demi-pension et externat, ce choix se fait pour l'année mais peut être modifié à chaque trimestre scolaire (le 15 décembre pour le 2° trimestre, le 15 avril pour le 3° trimestre). Pour nous indiquer votre choix : un formulaire sera remis à votre enfant la première semaine de classe.
- L'accès à la restauration se fait avec la carte scolaire distribuée à tous les élèves.

DEMI-PENSION :

Pour des raisons d'organisation, les demi-pensions (1 repas, 2 repas et 3 repas) doivent se faire à jour fixe (le jour de passage doit être choisi en début de trimestre)

La carte est rechargée en début d'année pour les demi-pensionnaires (provision : pour les lycéens : 5 €/jour, sur la base de 33 semaines de classes).

EXTERNAT :

La provision financière devra être faite avant le passage au self au service comptable (chèques, cartes bancaires, espèces). Pour faciliter le passage au self de votre enfant, vous pouvez déposer une somme sur sa carte en début d'année, minimum 50 €, (voir fiche de restauration, remise la 1^{ère} semaine de classe) ; cette somme sera portée sur votre facture annuelle.

Quel que soit le régime, la réserve financière reste votre propriété et vous sera remboursée en fin d'année scolaire. Un maximum journalier est fixé à 7 €. Le self traditionnel est partagé avec les collégiens et la cafétéria est réservée uniquement aux lycéens.

SECURITE DES CYCLES ET MOTOCYCLES

Nous vous demandons de bien vérifier **l'état de marche de la signalisation des cycles et motocycles de vos enfants**. Comme nous, recommandez-leur d'entrer dans l'établissement et d'en sortir pied à terre aux heures de grands mouvements. Les motocyclistes ne sont pas dispensés de respecter les règles du code de la route : respect des feux tricolores, des priorités aux carrefours, ne pas couper la route des voitures ayant priorité, rouler à droite et en file indienne, ne pas slalomer entre les voitures, etc. Une vérification du système d'éclairage des cycles et motocycles sera organisée par l'établissement.

Les cycles doivent impérativement être attachés avec un antivol.

MARQUAGE DES VELOS



« Avec le marquage Bicycode, un vélo marqué, c'est un vélo protégé ! »

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la Maison de l'Environnement de Dunkerque sera présente sur le parking de l'Institution, **le jeudi 6 octobre matin** pour le marquage des vélos. Tout élève intéressé doit se présenter avec son vélo et le document complété et signé aux opérateurs de la Maison de l'Environnement. **Le document à compléter est à retirer en vie scolaire à compter du lundi 19 septembre.**